

15 janvier 2020

Ce compte-rendu reprend des éléments de débats, il n'est pas exhaustif car certaines informations à caractère confidentiel ne peuvent être diffusées au moment de sa parution.

Présents : Gabriel ANDREI – Pierre COMBROUX – Gilles DUPONT – Véronique ESCULIER – Denis LE MORZADEC – Ivan LEROUX – Franck LEVASSEUR – Jacques PELHÂTRE – Bruno RISPAL – Raphaël THOMASSIN – Anne VALETOUX – Bertrand VAN NEDERVELDE.

Excusés : Laurence BÉRAUD-SCHMITT – Jérôme BLOKKEEL – Élisabeth CAUBET – Benoît DE PARSCAU – Myriam GIRET – Mathieu LAFIS – Sébastien LERONDEL – Olivier THOMAS

Invitée : Christelle BOHOTINEANU – Bénédicte PRADIÉ

Le conseil prend le temps d'écouter un texte support du temps d'intériorisation.

1. APPROBATION DU DERNIER CR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le CA adopte le compte-rendu du 20 novembre 2019.

2. TOUR DES ACTUALITÉS

2.1 Formation professionnelle

- Salon "Excellence Pro" -

Un certain nombre de réunions de travail ont eu lieu et d'autres se tiendront pour la mise en place de ce salon. Une réunion des pilotes est programmée le 3 février.

La mobilisation des uns et des autres est difficile. Nécessité de convaincre aussi les collègues de collègue.

Myriam GIRET relatera nos questions et besoins de précisions lors de la réunion de l'agence à laquelle elle participera le 16 janvier.

On s'interroge notamment sur le contenu de la journée dédiée aux enseignants (action de formation).

Une suggestion est faite : peut-on envisager un parcours dédié pour les chefs d'établissement de collègue ?

Un temps d'information est prévu à l'assemblée plénière des directeurs diocésains.

Il faut, entre autres, insister sur la présence de 4 ministres : de l'Éducation Nationale, Enseignement Supérieur, Agriculture, et du Travail.

- Agence Excellence Pro

Présentation d'Émilie JULIEN, directrice de l'agence, à la Commission Permanente.

Un Webinar sur les 13% collectables de la taxe de l'apprentissage a été proposé en décembre. Cette part de taxe est collectable jusqu'en juin, vers un établissement et non un collectif. La directrice a rappelé le rôle de veille de l'agence.

- CPN EFP - Formation des salariés

Toujours pas de réunions de la CPN EFP : les négociations restent bloquées (depuis l'été dernier). Il en va de même de toutes les autres instances paritaires telles que les différents observatoires. Il est néanmoins possible de donner quelques informations sur l'AKTO (nouvel OPCO dont dépendent les établissements).

70% des fonds iront vers l'apprentissage et les 30% restant iront à la formation de nos personnels. Auparavant nous disposions de 11 millions pour la formation professionnelle. Ce chiffre serait ramené à 3 millions... Cette question sera évoquée en réunion du collège employeur.

Des axes de réflexion :

- Encouragement à mobiliser le CPF, les formations certificatives, le recrutement d'apprentis en vue d'une embauche future, ...
- Avoir la capacité de créer des projets, de répondre rapidement aux appels d'offre de formation.

3. SOCIAL

Dans ce domaine l'incertitude demeure et le calendrier des réunions est perturbé.

Comme le permettent les textes, trois organisations syndicales ont fait une demande auprès du ministère pour que ce dernier convoque les partenaires sous la forme d'une réunion paritaire...

Dans ce cas on pourrait envisager de conduire la NAO et d'avancer les différents dossiers.

4. JOURNÉES ANNUELLES (et Assemblée Générale)

Un point est fait sur l'organisation matérielle.

Pour rappel ; l'animation sera assurée par Jean-Charles CAILLIEZ et Marie-Anne LEDUBY. Le groupe qui pilote la journée est en attente de derniers retours de leur part.

L'animation sera menée de façon moins "classique". La scène restera donc nue jusqu'à la mise en place des tables et chaises pour l'Assemblée Générale (obligation statutaire).

Le conseil d'administration consacrera comme à l'accoutumée un temps de bilan à chaud (débriefing) le jeudi midi. On examinera aussi le calendrier prévisionnel des réunions de l'année à venir.

5. RENTRÉE 2020

- Moyens

Jusqu'ici le SYNADIC ne communiquait pas vers ses délégués les tableurs de la rentrée. Mais certains le faisaient. Clarification a été faite avec Yann DIRAISON.

La Commission Permanente a validé la répartition des moyens de l'Enseignement Catholique. Les derniers arbitrages avec le MEN auront lieu cette fin de semaine. Dès la semaine du 20 janvier, nous communiquerons vers nos DRA DD et le CA les tableurs des moyens.

Avant les dernières rencontres avec le MEN, la réserve ministérielle serait de 20 emplois pour l'Enseignement Catholique et 10 emplois pour les autres réseaux.

- Établissements à moyens renforcés

Un audit a été demandé pour rendre compte de l'usage des moyens. Pour certains les moyens sont repris.

- Enquête lourde :

L'enquête révèle une baisse de 9300 élèves pour le 1^{er} degré – baisse double par rapport au public. Hausse de 9655 élèves au 2nd degré dont 6000 au collège – À noter que les effectifs des établissements du réseau Danielou sont rentrés cette année dans les chiffres de l'Enseignement Catholique ce qui masque la variation réelle des effectifs ramenés à l'année précédente.

C'est la moins bonne rentrée en termes d'effectifs depuis plus de dix ans.

- On note une baisse dans les Lycées Technologiques que l'on peut attribuer aux effets de la réforme.

Baisse des effectifs en post-bac alors qu'il était prévu une hausse. Cette baisse n'a pas été anticipée dans les structures.

- En Lycée Professionnel, remontée des H/E, tout particulièrement dans les filières de la restauration. Les efforts de restructuration sont donc à poursuivre.
- Introduction d'un nouveau critère dans le calculateur : l'IPS (Indice de Positionnement Social). Il sera pris en compte à hauteur de 30 %.

- Prospective

La rentrée 2019 a été marquée par une baisse sensible des effectifs en 1^{er} degré. Le travail de prospective déjà évoqué est donc bien d'actualité. Il passera par une analyse dans chaque établissement qui sera transmis au niveau local. Certains éléments remonteront au niveau national. Ce dispositif sera communiqué à l'assemblée plénière des directeurs diocésains du 20 janvier.

Un séminaire est prévu les 12 et 13 octobre 2020 pour une remontée des conclusions en avril 2021.

- Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap

On évoque la problématique de la rémunération des AESH qui s'entend sur un temps scolaire et donc ne prend pas en compte le temps de déjeuner. (Cette position a été acceptée en Ille et Vilaine).

6. ÉCHOS DE LA COMMISSION PERMANENTE

- Service national

Il rassemble les jeunes pendant 15 jours en internat.

Certains établissements pourraient accueillir, mais des questions se posent sur la laïcité. Pas d'aumônerie, donc pas d'office religieux. Est-ce que les jeunes pourraient se rendre à l'office religieux ? La question n'est pas réglée. Une éventuelle célébration œcuménique serait mise en place. À suivre.

- Ouverture de nos établissements à l'international

Cette ouverture amène des sujets de réflexion. Importance des questions religieuses à l'international : questions autour du genre, de l'égalité hommes-femmes, débats éthiques en France... L'Enseignement Catholique français n'est pas étranger à ce questionnement. Le président fera parvenir aux conseillers un diaporama sur ce sujet.

- Financement des écoles maternelles

Accueil des élèves de moins de 3 ans - circulaire à venir pour préciser les seuils.

Problématique des communes qui versaient déjà. Les communes doivent évaluer le plus justement possible le coût forfait du public.

- La discipline dans les établissements scolaires

Une commission de travail sur les règlements intérieurs va être mise en place avec Pierre MARSOLLIER.

7. VALIDATION DE DRA-DD

Documents remis en séance.

Le CA valide la candidature suivante :

Candidatures DRA DD

- Délégué Départemental de Seine Maritime (76) : Bruno SOURICE.

8. CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

À ce jour

- Alexandre TOUSSAINT (Chef d'établissement dans l'Eure)
- Jean-Jacques BLANCHET (Chef d'établissement en Bretagne)
- Sophie VERBRUGGHE (Chef d'établissement dans les Hauts-de-France).

N.B : il y a 4 postes à pourvoir au conseil d'administration.

9. QUESTIONS DIVERSES

Michel BOISSIN arrête son mandat à la présidence du SYNADEC - Virginie BECOURT a été élue à la présidence. À l'instar de ce qui est fait au SYNADIC son mandat prendra effet à la fin de cette année scolaire.

Le conseil se termine à 16h00 par le traditionnel « tour de table » des participants.

Anne VALETOUX
Secrétaire du conseil d'administration